

Texte consolidé

La consolidation consiste à intégrer dans un acte juridique ses modifications successives.
Elle a pour but d'améliorer la transparence du droit et de le rendre plus accessible.

**Ce texte consolidé a uniquement une valeur documentaire.
Il importe de noter qu'il n'a pas de valeur juridique.**

Liste des modificateurs

Mutualité des employeurs - Statuts - RECTIFICATIF.

Par arrêté ministériel du 18 décembre 2020, les modifications des statuts de la Mutualité des employeurs, arrêtées par le conseil d'administration de la Mutualité des employeurs en date du 20 novembre 2020, sont approuvées. Les modifications produisent leurs effets au 1^{er} juillet 2020.

Annexes

Suivent les fichiers annexés